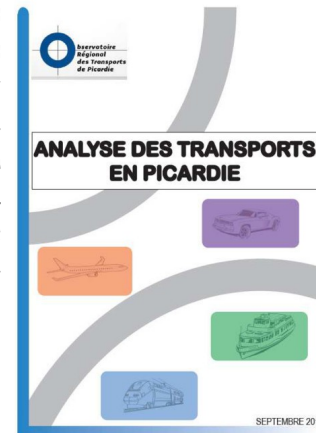


Etudes long terme

Le CPER 2015-2020 prévoit aussi une enveloppe de 5M€ pour différentes études ferroviaires sur toute la période du CPER. Il est prévu d'étudier les correspondances avec le futur métro du Grand Paris Express pour les TER picards, l'accès de l'Aisne et de l'ouest de la Picardie à l'Île-de-France, l'amélioration des liaisons Picardie Nord-Pas-de-Calais et l'état et le fonctionnement du réseau ferroviaire picard.

Ces études ferroviaires sont inscrites au CPER. En disposant du rendu de ces études à la fin du contrat, il sera possible de conduire les opérations correspondantes dans le contrat de plan suivant.

L'ORT a réalisé une analyse des transports en Picardie afin de mettre en évidence les spécificités des transports en Picardie. Cette analyse permet de dresser un état des lieux du territoire au regard des enjeux de mobilité et de les appréhender en vue de la future région Nord-Pas de Calais - Picardie.



Etude disponible sur le site de l'ORT: <http://ort-picardie.net/>

LA LETTRE DE L'ORT – n°47

Les opérations ferroviaires inscrites au CPER 2015 – 2020 de la Picardie

Les Picards sont les Français qui réalisent en moyenne la plus longue distance domicile-travail, avec 19,8km en 2009 contre 16km au plan national et 16,8km en province. Ce constat est accentué par l'existence d'un maillage de villes moyennes aux nombreux pôles d'activités et le développement de l'habitat et des emplois dans les communes rurales au détriment des centres urbains.

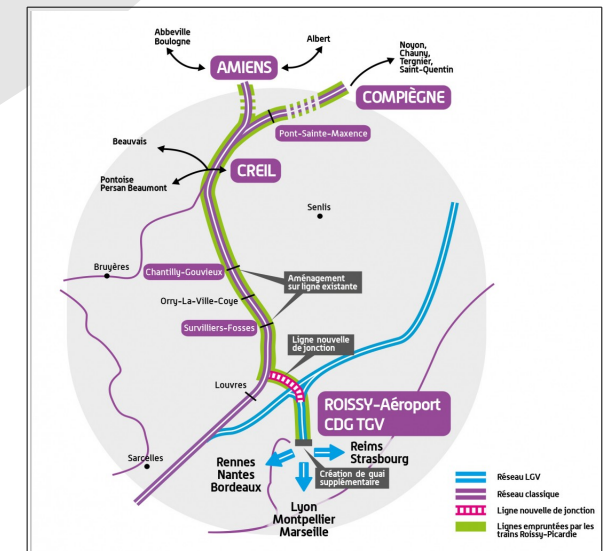
Du fait de sa proximité avec l'Île-de-France et, en particulier, avec les pôles économiques de Roissy et de Saint-Denis, la Picardie accueille plus de 100 000 actifs travaillant en Île-de-France.

Ainsi, la présence d'infrastructures routières et ferroviaires de qualité entre les villes picardes et les régions limitrophes constitue une condition essentielle au développement économique de la Picardie.

I. Améliorer les liaisons Picardie Île-de-France

Etudes opérationnelles Roissy-Picardie

Le projet consiste à créer au nord de Roissy un barreau ferroviaire de 6km permettant de rejoindre la ligne classique Paris-Creil-Amiens. Ce projet répond à des enjeux de déplacements nationaux et interrégionaux, en raccordant le réseau existant de la Picardie au réseau à grande vitesse et en proposant des services ferroviaires mixtes TGV et TER adaptés aux différents bassins (longue distance entre la Picardie, le pôle de Roissy et le reste de la France et courte distance pour des déplacements domicile-travail et aériens). Le financement des études opérationnelles et la réalisation du projet Roissy-Picardie sont couverts par le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 de la Picardie (16M€) et d'Île-de-France (8M€).



Projet Roissy-Picardie (Source : SNCF Réseau)

Nœud de Creil

Il est nécessaire d'anticiper cette mise en service notamment en modernisant le nœud ferroviaire de Creil et d'améliorer l'exploitation entre Creil et Amiens. Le nœud ferroviaire de Creil est un point névralgique du réseau picard où la fréquentation et la diversité des activités en gare rendent l'exploitation ferroviaire très complexe, en termes de conception horaire et de gestion opérationnelle du trafic.

Le projet de modernisation de la gare doit permettre de libérer de la capacité sur les voies existantes et d'améliorer les performances des itinéraires traversant le nœud par la réalisation de différents aménagements tels que la création de voies terminus, des aménagements de signalisation permettant de recevoir deux trains sur une même voie, etc. A ce jour, un programme global de 45M€ est prévu au CPER.

Tableau récapitulatif des montants des opérations ferroviaires inscrites au CPER 2015 - 2020

Opération	Montant total du projet	Participation Etat	Participation Région Picardie	Participation autres financeurs
Noeud de Creil	45M€	20,25M€	20,25M€	4,5M€
Gare de Creil	80M€	15,3M€	15,3M€	3,4M€
Dépassement Creil-Amiens	15M€	6,75M€	6,75M€	1,5M€
Gare de Compiègne	10M€	4,5M€	4,5M€	1M€
Electrification Amiens-Rang-du-Fliers	222,5M€	23,4M€	176,6M€	
Etudes long terme	5M€	2,25M€	2,25M€	0,5M€
Etudes opérationnelles Roissy-Picardie	24M€	3,75M€	8,25M€	4M€
Rénovation de la ligne Beauvais-Abancourt-Le Tréport	73,4M€		52,2M€	5,8M€
Rehaussement des quais lignes K et H	20M€	2,6M€ (AFITF)	20M€	
Mise en accessibilité des gares	20M€	1,9M€	16,10M€	2M€

Réalisation et mise en page : Mélanie LIMIER
Sous la direction de Régis AUFFRET

La lettre de l'ORT – n°47
Octobre 2015
Directeur de la publication : Aline BAGUET
Réalisation - impression : Direction Régionale de l'environnement et du logement de Picardie
ISSN : 1299-9733



Observatoire Régional des Transports
56 rue Jules Bami
80 040 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 82 25 87
Fax : 03 22 91 73 77
info@ort-picardie.net

Gare de Creil

Le bâtiment voyageur de la gare de Creil doit aussi être réaménagée afin d'améliorer l'accueil des usagers et d'absorber les flux supplémentaires. Est inscrite au CPER la mise en accessibilité de la gare, sur les périmètre Gares & Connexions et SNCF Réseau, en créant une passerelle pour desservir les quais. Cette mise en accessibilité, inscrite au CPER, est estimée à 34M€. 46M€ supplémentaires seront nécessaires pour l'aménagement du pôle gare.



Gare de Creil (Source : Agglomération Creilloise)



Dépasement ferroviaire

Dépasement entre Creil et Amiens

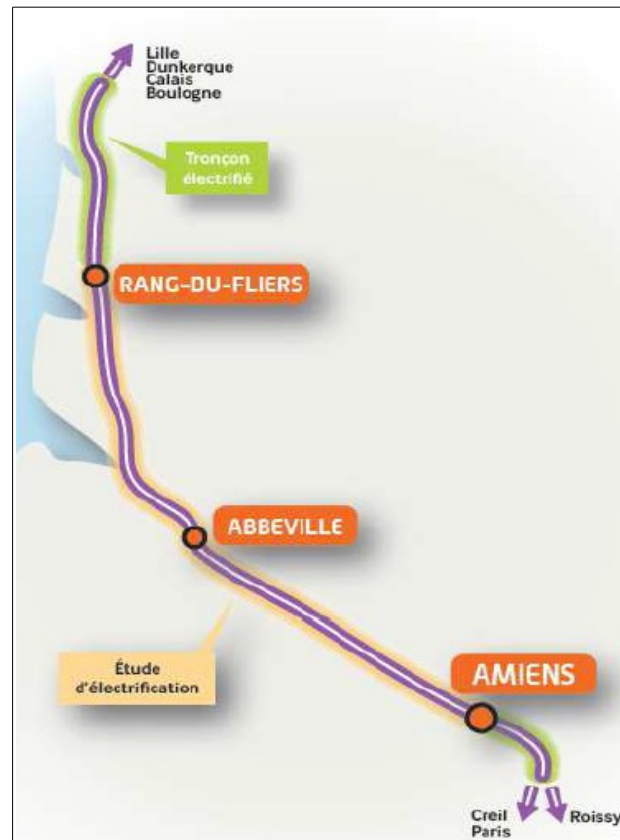
Pour améliorer l'exploitation entre Creil et Amiens, marquée par des écarts importants de temps de parcours entre les trains omnibus et les trains rapides, il est prévu au CPER un aménagement de dépasement entre Creil et Amiens. Cet aménagement est directement lié à la future circulation de trains à grande vitesse vers Amiens. Il convient de mener une étude d'opportunité permettant de préciser les besoins et d'identifier les situations de blocage. En cas d'opportunité, les études et travaux seraient réalisés pour une mise en service en 2022. Cette opération est estimée à 15M€.

II. Améliorer les liaisons Picardie Nord-Pas-de-Calais et Picardie Haute-Normandie

Electrification Amiens-Rang-du-Fliers

La ligne Paris-Boulogne est électrifiée de Paris à Amiens puis de Rang-du-Fliers à Calais. L'électrification des 80 km de ligne entre Amiens et Rang-du-Fliers permettra à terme de gagner du temps en gare d'Amiens en évitant le changement de mode de traction, de diffuser l'effet TGV au delà d'Amiens suite à la mise en service du barreau Roissy-Picardie et de contribuer au développement de l'activité du fret ferroviaire en créant un itinéraire alternatif au flux de passage par Lille.

Une première phase consistera à dégager le gabarit nécessaire à l'électrification de la ligne pour un montant de 46,8M€ tandis qu'une seconde comprendra la pose des caténaires et leur raccordement au réseau électrique pour un montant de 153,2M€. Cette opération est cofinancée avec le CPER Nord-Pas-de-Calais à hauteur de 22,5M€. L'Etat doit intervenir à hauteur de 30 % du coût total du projet.



Tracé de la ligne Amiens-Rang-du-Fliers (Source : SNCF Réseau)

Modernisation de la ligne Beauvais-Abancourt-Le Tréport

Face au mauvais état de la ligne Beauvais-Abancourt-Le Tréport, les Régions Haute-Normandie et Picardie ont tenu à la moderniser. Cela permettra d'empêcher son éventuelle fermeture et de conserver ce lien ferroviaire entre les deux régions. Il est prévu un renouvellement voie-ballast optimisé entre Beauvais et Abancourt et une maintenance lourde sur la section Abancourt-Le Tréport. Cette opération évaluée à 73,4M€ est inscrite dans les CPER Haute-Normandie et Picardie.

III. Améliorer l'accessibilité PMR des gares picardes

Modernisation et mise en accessibilité des gares

Sur la période 2015-2020, selon la programmation définie dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap), une partie des études et des travaux de modernisation et de mise en accessibilité des gares picardes sera menée avec un montant de 20M€ alloué à la programmation CPER.

Ce programme de mise en accessibilité s'inscrit dans les priorités nationales. Pour plus d'information sur le contexte, il convient de se reporter à la lettre de l'ORT n°45.

Dès 2015, les études d'avant-projet (périmètre SNCF Réseau) seront lancées sur les gares de :

- Albert
- Crépy-en-Valois
- Pont-Sainte-Maxence
- Saint-Quentin
- Soissons
- Villers-Cotterêts

Gare de Compiègne - voies et quais

La gare de Compiègne doit être réaménagée dans son ensemble pour améliorer l'accueil des usagers et adapter le quai voie 9, en vue de la réception de trains supplémentaires lors de la mise en service de Roissy-Picardie. Les travaux sont prévus pour la période 2018-2019 pour un coût total de l'opération évalué à 10M€.

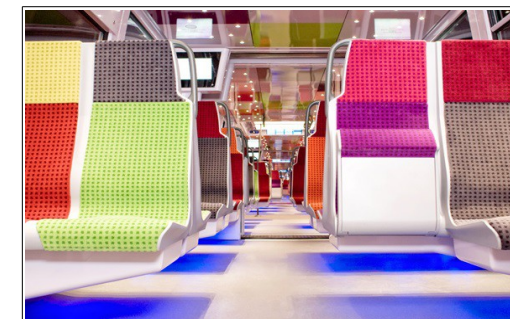
#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Rehaussement des quais lignes K et H

Certaines gares picardes ont des quais de hauteur inférieure à 55 cm et nécessitent d'être rehaussés pour garantir l'accessibilité avec le nouveau matériel type Francilien qui sera adopté sur les lignes K et H du STIF, à partir de décembre 2016. Ces gares étant situées en Picardie, la Région est tenue d'assurer le financement de ces travaux estimés à 20M€. L'Etat intervient sur les gares de Creil et Crépy-en-Valois pour un montant de 2,6M€, au titre des fonds AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France),



Intérieur du nouveau matériel type Francilien (Source : STIF)



Comble-lacune pour les personnes à mobilité réduite (Source : STIF)